

Site classé
Patrimoine
national



Cascade de la Vugellaz

Savoie

Date de l'arrêté : 27 novembre 1935

Commune concernée : Le Planay

Voici l'une des plus belles cascades de Savoie : de 100 mètres de hauteur, l'eau tombe en plusieurs jets, dans un cirque naturel préservé et sous les hautes pointes de la Vuzelle, dont la plus haute culmine à 2654 mètres.

En réalité, la chute affiche même 350 mètres mais un seul coup d'œil ne peut l'embrasser intégralement. La cascade offre selon les saisons tantôt un voile d'eau fluide et légère, tantôt une cascade de glace.

Son classement, le 27 novembre 1935, a précédé des travaux d'aménagements hydroélectriques réalisés après la Seconde Guerre Mondiale, comme en témoigne sur le site la plaque EDF datée de 1949. L'eau de la cascade de la Vugellaz est en effet captée après sa chute par une prise d'eau puis canalisée vers une galerie d'amenée qui va la conduire jusqu'à une conduite forcée. Elle aboutit 85 mètres plus

bas aux turbines de la centrale hydroélectrique du Villard-du-Planay. Ces travaux titanesques de creusement de galeries, réalisés par des centaines d'hommes pendant des mois, affectent peu le site aujourd'hui.

Type d'intérêt

Pittoresque

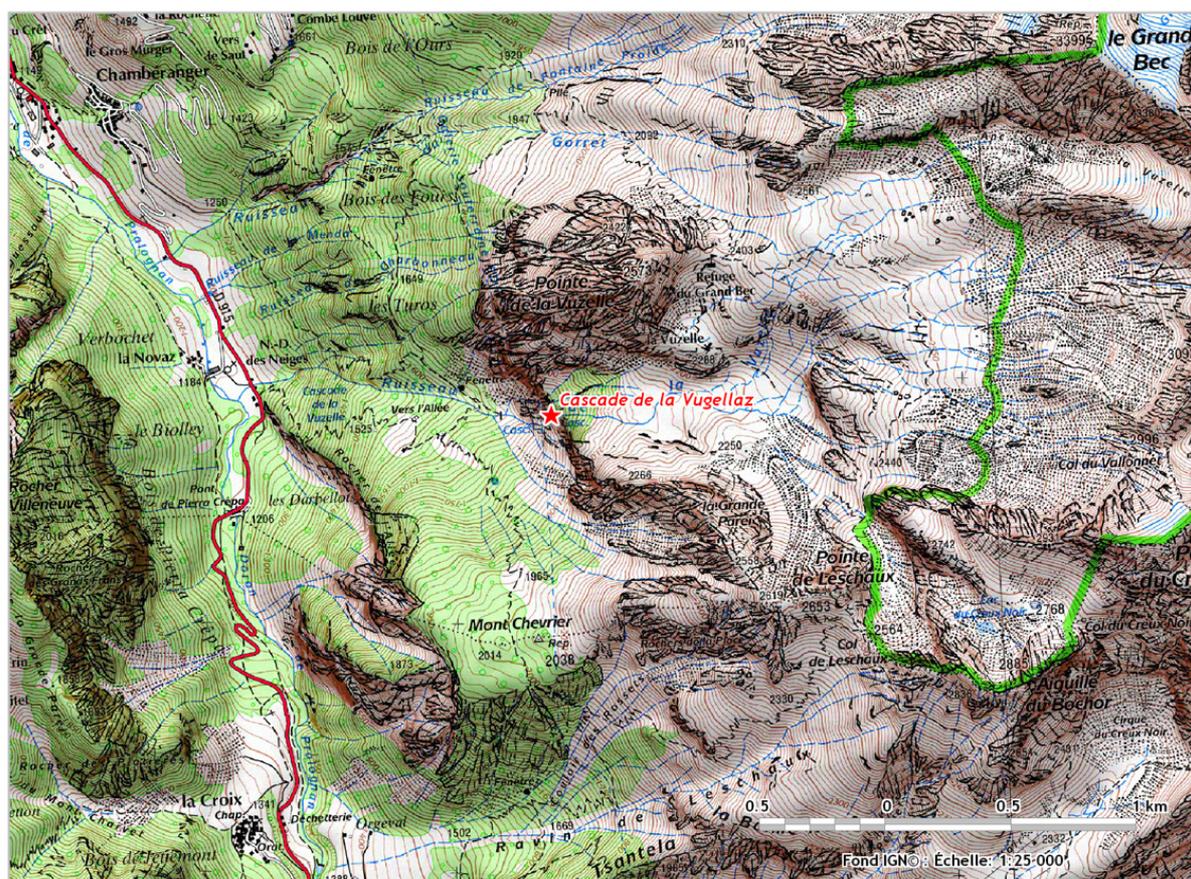
Accès

Libre, 1h30 de marche environ.

Tourisme

Office du Tourisme de Pralognan-la-Vanoise : 04 79 08 79 08

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

